

VERSION LATINE ÉPREUVE À OPTION ÉCRIT

Valérie NAAS - Étienne WOLFF

Coefficient : 3 ; **Durée** : 4 heures

Le nombre des candidats a nettement diminué en 2002 pour se situer à 39, le chiffre le plus bas des cinq dernières années. Il serait hasardeux d'en tirer des conclusions trop hâtives, mais on ne peut que s'inquiéter devant une telle situation.

Le jury, qui s'est dédoublé cette année, sans que la chose entraîne un changement de "doctrine", avait choisi un texte peu pratiqué mais fort classique dans sa facture, qui imposait seulement de savoir "construire" une phrase latine. Il s'agissait, à la fois, de ne pas trop dérouter les éventuels "grands débutants", sans renoncer pour autant aux exigences auxquelles nous sommes tous attachés. Il fallait aussi que la version gardât son caractère discriminant : car le but d'une épreuve de concours, rappelons une évidence, est d'abord de classer les candidats.

Face à cette quadrature du cercle pédagogique, le jury peut s'estimer assez satisfait de son choix. Si un certain nombre de candidats est manifestement mal orienté en prétendant réussir un concours où figure une épreuve de latin, les autres ont dans l'ensemble plus ou moins compris les enjeux du texte. La moyenne (09,9) le prouve.

La plupart des remarques que nous ferons figurent déjà dans les rapports des années précédentes - dont on ne saurait trop recommander la lecture - et sont donc à strictement parler superflues. Cependant, comme la pédagogie repose sur la répétition et que le rapport est un rite solennel (au sens étymologique), voici quelques brefs conseils généraux.

- Il est toujours préférable de garder l'ordre du texte, quand la chose est possible sans faire violence au français, et de conserver la nature des propositions. Ainsi, par exemple, dans la première phrase.

- En morphologie et syntaxe, le texte a révélé des faiblesses des candidats notamment sur les points suivants : valeur de *ipse* (l. 2), génitif dépendant d'un pronom (*id ipsum...otii*, l. 2 ; *parum...fructus*, l. 7-8), degrés de l'adjectif et de l'adverbe (*libentius*, l. 2, *studiosius*, l. 6, *difficilior*, l. 12), relatif de liaison (*quas ob res*, l. 9), *ut* complétif (*commouit ut*, l. 4).

- Les imprécisions finissent par peser sur la note. On sera, par exemple, attentif aux temps.

- En ce qui concerne les omissions, la règle veut que soit comptée au candidat la faute la plus grave commise sur le mot omis ; l'inattention peut coûter cher.

- Les noms propres ne doivent pas être malmenés (*C. Herenni*, l. 3), et il faut développer l'abréviation des prénoms.

- Enfin, les fautes d'orthographe et de français (il s'en rencontre d'une extrême gravité) restent systématiquement sanctionnées ; on reverra notamment le mode exigé en français par les conjonctions "bien que" et "quoique".